

Compte-rendu d'AG Blais'watt du 16 septembre 2021

à 19h à la salle des fêtes de Vineuil

Membres présents ou représentés : 29

1- Rapport moral et rapport d'activité

Au printemps 2019, le **collectif Blais'watt** s'est créé sur le bassin de Blois pour *développer des projets citoyens de production d'énergie renouvelable*, et pour *sensibiliser les habitants aux enjeux liés à la transition énergétique* (sobriété, efficacité, énergie renouvelable). Nous avons été inspirés par ce qui existait déjà sur le Vendômois et un peu partout en France, et épaulés par le réseau Énergie partagée.

Rapidement nous avons fait le choix de nous organiser en **association** appliquant une **charte aux valeurs fortes : ancrage local, juste répartition des richesses, gouvernance citoyenne et prise en compte de l'environnement**.

Nous avons élu 14 co-présidents lors de notre AG constitutive le 28 juin 2019 à Blois.

Des statuts et un règlement intérieur ont été adoptés. En plus des réunions mensuelles qui se sont tenues jusqu'au confinement du printemps 2020 (pandémie de Covid19), des commissions ont été constituées pour travailler en groupe plus restreints sur la communication, la sobriété, la documentation technique, la prise de contact avec les élus, les formes juridiques (en vue de créer une société de production d'énergie). Des groupes de travail ont également été dédiés aux différents projets d'installation portés à notre connaissance (friche Truffaut, Guilbardière, moulin de Souvigny, Insa, école Blois Nord, chai à Cormeray, hangar à Rangy,...).

La commission **communication** a créé un site internet début 2020 et préparé des supports pour se faire connaître et se montrer lors de manifestations et marchés : un dépliant de présentation de Blais'watt, un roll'up et une nappe de stand. Depuis avril 2021, une lettre d'information mensuelle est adressée aux membres, aux souscripteurs et aux sympathisants. L'association a constitué un dossier de demande de **subvention** pour soutenir le lancement de notre collectif citoyen auprès du Conseil Régional Centre-Val-de-Loire. Notre demande a été acceptée et nous avons touché la subvention de fonctionnement de 2000 € versée par la **Région Centre-Val-de-Loire** au mois de juin 2021.

C'est une aide conséquente et appréciée.

La commission **sobriété énergétique** a été sollicitée par la ville de Blois en mai 2021. Une matinée d'animation avec le kit « *Ma vie bas carbone* » a eu lieu le 2 juillet auprès des agents de la collectivité qui sont membres du Plan Climat Énergie de la ville.

Des membres ont **rencontré des élus** des collectivités locales de Blois, St-Sulpice-de-Pommeray, Valencisse, St-Lubin-en-Vergnonois, St Bohaire et Cormeray pour leur présenter l'objet de notre collectif.

Le 03 février 2021, nous avons créé la **SAS B.WATT41** à capital variable, avec l'élection d'un comité de gestion de 8 membres issus de Blais'watt, dont Laurent Fèvre est le Président et Bruno Bodin le Vice Président. L'association reste la « colonne vertébrale » du collectif (préparation des projets, rencontre avec les élus, communication,...) quand la SAS en est le « bras exécutif » (mise en œuvre des projets). Cette société tiendra chaque année une assemblée générale qui décidera de la mise en place des projets pour l'année à venir et de l'affectation des résultats de l'année écoulée (fonds de réserve, investissements, rémunération des actionnaires). Au sein de cette société, **chaque actionnaire possède une voix**, quel que soit le montant qu'il investit. La 1ère AG de la SAS se tiendra en 2022.

Au fil des mois, une quinzaine de **projets de centrales photovoltaïques** ont été envisagés à travers différents critères (économiques, sociaux et environnementaux) et les deux premiers sont aujourd'hui en phase de lancement. Le plus avancé est celui du chai du viticulteur Vincent Hayer à **Cormeray** sur lequel sera posée une centrale solaire qui devrait commencer à produire au printemps 2022. Le second est la construction d'un hangar qui portera une centrale solaire à **Rangy** (Saint-Lubin en Vergnonois) chez le maraîcher de l'AMAP *Terre de Cisse* Alexandre de la Crompe.

Le financement de ces projets se fait d'abord par **l'épargne citoyenne** : en ce mois de septembre 2021, nous sommes 88 souscripteurs de parts dans notre entreprise citoyenne, pour une somme récoltée de 70 800 €. Cette épargne citoyenne est actuellement soutenue par la **Région Centre-Val-de-Loire** qui cofinance ces projets à hauteur d'un euro de subvention régionale pour un euro citoyen (dans la limite de 1000 € par citoyen). Une nouvelle campagne de souscription est en cours auprès du public pour compléter le financement des projets suivants. Un emprunt bancaire pourra venir en complément.

Depuis le printemps 2020, la **pandémie** et les confinements imposés nous ont empêchés de nous réunir en présentiel. Notre collectif a vu ses effectifs baisser lors des réunions en extérieur des 5 juin 2020 et 9 juin 2021, et lors des essais de réunions en distanciel. En revanche, le conseil de gestion de la SAS s'est réuni régulièrement en visio et a travaillé pour mettre en œuvre les 2 premiers projets.

Cet été 2021, nous avons organisé un pique-nique et participé à 2 manifestations pour nous faire connaître :

- le 10 juillet à Cormeray : **pique-nique** du collectif Blais'watt avec visite des vignes de Vincent Hayer (environ 15 participants)
- le 21 août au **festival Sol'stice** à Fresnes (écolieu la Filerie) : stand + conférence participative avec Énergie partagée
- le 28 août à Vineuil au **Forum des Associations** : stand

Conclusion : A nous tous maintenant de faire que notre collectif retrouve son dynamisme et se renforce avec comme objectifs de mener à bien nos 2 premiers projets de production d'énergie citoyenne (avec nos premiers kilowatts en 2022), d'en lancer d'autres et de mettre en place des actions pour sensibiliser les habitants aux enjeux liés à la transition énergétique.

Question posées et discussion :

- préciser la différence entre l'association et la SAS.
- qui va pouvoir voter à cette AG : tous les membres ayant adhéré en 2020 et 2021. Nous n'avons pas pu tenir d'AG en 2020.
- distinction entre la subvention Région pour soutenir la création de l'association et celle qui vient soutenir les investissements citoyens dans la SAS.
- le projet « friche Truffaut » sur le territoire de Vineuil : M. Fromet, maire de Vineuil, rappelle qu'une installation de centrale photovoltaïque au sol sur une partie de la friche industrielle laissée par l'entreprise Truffaut est envisagée par Agglopolys, que l'étude des possibilités est en cours et qu'une participation citoyenne est souhaitable à ses yeux.
- évolution des prix d'achat de l'électricité par Enedis
- intérêt économique à monter des gros projets photovoltaïques par rapport à des installations sur des maisons particulières

2- Rapport financier :

Bilan 2020

Dépenses	Recettes
61 Services extérieurs	756 Cotisations
Assurance MAIF 28.67 €	Cotisations 2019 395.00 €
	Cotisations 2020 315.00 €
65 Autres charges de gestion courante	
Frais Bancaires esprit association 73.00 €	
Adhésion Energie Partagée 2019 et 2020 100.00 €	
Enregistrement Journal Officiel 44.00 €	
Site internet 116.22 €	
	361.89 €
	710.00 €
	Solde 348.11 €

État des finances au 15/9/21

Dépenses

61 Services extérieurs

7-janv.-21 Assurance MAIF

74 Subventions

119.55 € 11-juin-21 Subvention Région 2 000.00 €

65 Autres charges de gestion courante			756 Cotisations	
7-janv.-21	Frais Bancaires esprit association	€ 87.60		
25-janv.-21	Jouanneau Publicité Flyers	172.80 €	Adhésions	195.00€
	Jouanneau Publicité			
23-août-21	Flyers, Roll-up et nappe	416.40 €		
28-avr.-21	Adhésion Energie Partagée	50.00 €		
7-juil.-21	Abonnement Zoom mars à Juin Renouvellement	117.53 €		
7-juil.-21	hébergement OVH + emailpro	172.63 €		
14-août-21	Location salles des fêtes	70.70 €		
2-sept.-21	Photocopies rb Dominique Billoin	26.06 €		
		1 233.27 €		2 195.00 €
			Solde	961.73 €

3- Vote des rapports :

Les rapports sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4- Renouvellement des membres du comité de pilotage

Rappelons que notre association avait élu 14 co-présidents lors de son AG constitutive du 28 juin 2019 : *Alexandre Prinet, Anne Martin, Bruno Bodin, Christelle Tam, Christian Deblaise, Florian Deblaise, Dominique Billoin, Dominique Breton, Dominique Pannier, Gilbert Delabruyère, Gilles Guellier, Pascal Chopard, Yannick Le Bihan et Philippe Larmagnac.*

6 personnes se représentent pas : *Alexandre Prinet, Christelle Tam, Christian Deblaise, Florian Deblaise, Dominique Billoin et Yannick Le Bihan.* Ce qui permet le renouvellement d'un tiers prévu dans nos statuts.

Le nouveau comité de pilotage compte donc 8 membres : *Anne Martin, Bruno Bodin, Dominique Breton, Dominique Pannier, Gilbert Delabruyère, Gilles Guellier, Pascal Chopard et Philippe Larmagnac.*

4-Temps d'échange sur 2 thèmes :

½ groupe sur la mobilisation de souscripteurs

De nombreuses idées qu'il faudra prioriser :

- Tenir un stand sur le marché bio (1 fois par mois par ex)
- Participer à la journée citoyenne de Blois (maison des provinces)
- Se présenter à d'autres associations
- Diffuser la feuille d'infos sur les réseaux sociaux et à nos adresses.
- Sur notre site présenter le parrainage des panneaux qui concrétise ce que l'on a financé
- Rencontrer les techniciens de l'ADIL pour être identifier quand ils ont des demandes sur le solaire
- Continuer à se faire connaître auprès des médias (articles dans la presse, radios,...)
- Programmer un film avec les Lobis (il en existe un dans le réseau énergie partagée)
- Lors de l'inauguration des premiers panneaux chez Vincent organiser une manifestation (avec expos, animations autour de l'énergie,...)

1/2 groupe sur les actions pour provoquer la sobriété

Plusieurs pistes ont émergé au sein de ce second groupe :

- Dominique Chestier fait part de l'idée de conclure une alliance avec Aggropolys (qui doit mettre en œuvre des économies d'énergie dans le cadre de son plan climat) : sur le principe un Kw produit citoyen produit par Blais'watt, un Kw non consommé par Aggropolys. Clément Dechatres, économie de flux au sein d'Aggropolys qui est présent confirme l'intérêt de ce genre de démarche. Un point de vigilance toutefois : les « Négawatts » Aggropolys correspondant aux Kw ENR de Blais'watt devront permettre d'aller au-delà de l'effort initialement prévu par la collectivité et ne pas correspondre à des économies qui auraient été de toute façon réalisées.
- Dominique Chestier propose également de poursuivre la démarche déjà initiée auprès des agents des collectivités pour permettre l'adoption de bonnes pratiques qui génèrent des économies d'énergie.
On peut imaginer de proposer des visites de maisons et/ou de dispositifs domestiques d'un certain nombre d'entre nous pour permettre à d'autres s'approprier et de mettre en œuvre à leur tour chez eux des économies d'énergie.
- Accompagner les collectivités dans leur projets d'économie d'énergie. Ces derniers supposent souvent des choix budgétaires pour des investissements qui ne se voient pas ou peu (la population peut –être moins sensible à l'isolation d'un bâtiment de la collectivité qu'à la rénovation d'un trottoir ou d'une chaussée). Blais'watt pourrait donc jouer un rôle pédagogique à cet égard en sensibilisant la population aux économies d'énergie générées et aux retombées environnementales, voire à long terme économique (moindres dépenses de fonctionnement générant des économies) pour permettre aux habitants de mieux mesurer l'intérêt collectif de ce type de choix (Cf exemple de Vineuil cité par Yannick Le Bihan)
- Se former et mettre en œuvre l'outil « Fresque du Climat » qui permet aux citoyens de s'approprier les mécanismes et la conséquences du changement climatique à travers un outil relativement simple et coopératif et de réfléchir collectivement aux démarches que chacun peut mener pour réduire son empreinte écologique.
- Enfin nous évoquons l'axe des économies d'eau (toilettes sèches) qui génèrent également des économies d'énergie et pour lequel les actions menées dans le cadre du Fourum Solaire il y a quelques années pourraient être réutilisées.

Rapide partage des réflexions.

L'AG se termine par un pot de l'amitié.